L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 29 MAI 1885.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous parait heureux; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier; un brillant horizon les sollicite; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, COMME AUTEUR, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SECOND ÉTAT ANNUEL
- DE LA -
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX............No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES

Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 27
Moins—		
Pertes d'incendie ayées	$100,043 98	
Pertes rivières payées	2 551 32	
Pertes maritimes payées	1 530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réduction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, constributions, etc	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit;		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884		5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885		8 296 39
Réservé pour comptes douteux		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.

$36,000 Bonds des Etats Unis à 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nanti ssement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant les propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	59 00
Primes en voie de collection	32,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,307 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Divi dende non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une séance du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le cap tal payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

TOUS LES SOIRS, COMMENÇANT LUNDI 25 MAI.

RIP VAN WINKLE!
DISTRIBUTION MONSTRE.
Décors entièrement nouveaux.
Matinées les mercredis, samedis et dimanches
Entrée, 10 cents 26 mai—

Musée à Dix Sous de Robinson,
La Seule Place d'Elite d'Amusement Maintenant Ouverte.
DERNIÈRE SEMAINE.
Attraction Extraordinaire!
Viennent d'être ajoutées, dans toute la bâtisse, des Eventails Circulaires à Vapeur, la rendant aussi fraîche qu'en hiver.
LE GRAND TUEUR DE LION,
Récemment arrivé d'Afrique. Toutes les autres curiosités retenues.
DANS LE THEATRE
Wiley Hamilton's Star Comedy Comp'y.
Venez Un et Tous et Jouissez de la Dernière Semaine.
10c. Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir. 10c.
Entrée pour tous 10 cts.
29 mai

Premier Grand Pique-Nique Annuel
—Par la Société—
UNIONE ITALIANA GARIBALDI,
En commémoration de
L'Indépendance italienne "Festa dello Statuto."
DIMANCHE, 7 juin 1885 à Oakland Park.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS:

John Rocchi,	A. Mazzola
L. Ferrari,	L. Dell' Orto,
L. Cipriani,	John Astredo,
A. Sidoti,	J. B. Sbarbaro,
C. Fossi,	J. B. Rossi,
Sal. D'Amico,	Stef. D'Amico.

Billet.............................. $50 cts.
Entrée gratuite pour les dames et les enfants
3 mai—3,10,17,24,31—juin 5,6,7.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande—Une bonne domestique, parlant l'anglais et le français. S'adresser aux initiales A. G., bureau du journal. 28mai—2f

UN commis parlant l'anglais, le français et l'espagnol, ayant quinze ans d'expérience dans le commerce, désire trouver un emploi comme tel dans un magasin, soit en ville ou à la campagne. Excellentes références. S'adresser à F. S. C. No 142 rue Royale. 28 mai—6f

AVIS.—Une demoiselle distinguée ayant reçu la meilleure instruction, désirerait enseigner le piano, le solfège, le chant et le français; elle accepterait une situation honorable. S'adresser à E. D., au bureau de "l'Abeille." 24 mai—6f

A LOUER

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1 m.

A VENDRE

A vendre, pour cause de départ, un SALON DE BARBE, bien achalandé et bien situé. S'adresser au No 60 rue Bourbon. 29 mai—6t

A vendre—Un moulin à sucre complet qui a été pied avec machine en bon état. S'adresser à H. REHNERT, 74 Tchoupitoulas. 10 mai—1 m

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—2m

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

Dentistes.

J. E. KELLS & M. VIET,
[illegible]
Opérations [illegible]
[illegible]

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix étabrique 26 sept

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'avoir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX..................... $6
PRIX DE SOUSCRIPTION..... $5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
4 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris l'institut 17 sept

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1885.

Bernard Frédéric Martin	Ladrix Paul Bru
Bouche Jacques	Layé Auguste
Banquié M. et Mme.	Labarrère
Bonnecaze M. et Mme	Mournet Louis (2)
Brun Jean	Monchon Pierre
Bernard Célestin	Mistrot Guillaume André
Bagarry Remy	Moulang Alexandre
Champagne François	Mélis Daniel Joseph
Carrère François	Miron Jean
Colin Thiebaut	Nau Ulysse Gaetan
Combes Guillaume	Poisson Charles
Claverie Jean Marie Louis	Pradal Jean
Chéoux Pierre	Payelle Jean Baptiste
Chambonnet Phélix	Pommereau Jean Marie
Carrère M. et Mme	Paguerre Achille
Deschamps Etienne	Ravel Jean Baptiste Léon
Dubois Ernest	Roche Auguste
Dupeaux Hippolyte	Randolph Richard
Dupont Pierre Benjamin	Rouge Jean
Desloynes Rosalange ou Solange	Ratter Paul
Escat Jean Joseph	Saillant Joseph
Faivre François	Smith Mme Vve
Gallon Jean Baptiste	Sylvestre Joseph Antoine
Goichon Jean	Stef Michel
Godin C A	Touchard Frédéric
Georges Charles	Thévenin Mme Vve
Garde Sylvain	Thomas Narcisse
Imbert Albert Henri Fernand	Tesseire Paulin Eléazar
Keller Marie Barbe ép. Louis Tache	Tremant les époux
Kayrau ou Kayruo Pierre	Tulague Victor Jean Baptiste
Labit Mardoché	Tanquerel de la Panissais
	Vallée Louis

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 16 JUIN 1885
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 JUIN 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	... de	50,000..	50,000
1	Lot de...	20,000..	20,000
2	Lots de...	10,000..	20,000
4	Lots de...	5,000..	20,000
20	Lots de...	1,000..	20,000
50	Lots de...	500..	25,000
100	Lots de...	300..	30,000
200	Lots de...	200..	40,000
600	Lots de...	100..	60,000
1000	Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du lot de terre avec les bâtisses et améliorations, connus comme les numéros 378 et 380 de la rue Franklin, entre Thalie et Erato.

Kate M. Jourdan vs. Charles Prager, Tuteur (du mineur Charles Henry Schilling.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,742—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 27 juin 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant les numéros municipaux 378 et 380 de la rue Franklin et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Franklin (anciennement Benton) Liberté et Erato, et désigné comme lot numéro trois de l'îlet numéro sept sur un plan fait par Phelps, voyer, en date du 5 février 1846 et déposé pour référence à l'étude de Jules Mossy, alors notaire en cette ville. Lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles et c'est la même propriété que feu Hermann T. Schilling, décédé, a acquis de Charles Prager par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, anciennement notaire en cette ville le 23 mai 1868.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—3,10,17,24,27juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une splendide occasion pour les Capitalistes qui désirent un bon placement. Vente par le Shérif Civil.

Toute les propriétés du New Orleans Refrigeration & Manufacturing Co. Etant neuf terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Julie, St-Joseph, Delta et Front, ensemble avec toute les machines, chaudières, appareils, installations et accessoires qui y appartiennent. Le seul dans ce genre d'affaires à la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de

Wesley E. Lawrence et al. vs. The New Orleans Refrigeration and Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,200.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ce-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 16 juin 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Neuf certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant toutes les machines, toutes les chaudières et tous les accessoires, de quelque nature que ce soit, qui y sont établis, ainsi que tous droits, voies, privilèges et dépendances s'y rattachant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, St-Joseph, Delta et Front, et désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de l'îlet "Sept A" d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ancien voyer de la ville, en date du 21 mai 1866, et déposé pour qu'on puisse s'y référer au bureau de W. J. Castell, notaire de cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt cinq pieds cinq pouces trois lignes de face aux rues Delta et Front, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, trois lignes. Le lot No 21 forme l'angle des rues Front et St Joseph et l'angle des rues Delta et St-Joseph.

Cette propriété a été acquise par les défendeurs de John T. Moore, Jr. d'après un acte passé pardevant Andrew Hero Jr notaire le 11 juillet 1882.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mai—15 22 29 mai—5 12 16 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens vs. Charles B. Lanusse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,704. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 16 juin 1885 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Dorgenois, St Philippe et Broad, laquelle portion de terre fait face à la rue Dumaine et est bornée vers la rue Dorgenois par la propriété maintenant appartenant à M Hevaistorm dans le fond par la propriété du juge E. Abell, et vers la rue Broad par la propriété de Mme Marmonget ou chargée pouvoirs.

La dite propriété est décrite sur un plan déposé en mon bureau en date du 12 mai 1885 fait par Arthur de Armas, député voyer de ville comme étant composé de certains lots de terre nommés trente, trente-et-un trente deux trente-trois, trente quatre et trente cinq avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet numéro quatre cent quarante trois, borné par les rues Dumaine, Dolhonde, anciennement Dorgenois, St Philippe et Broad, dans le Deuxième District de cette ville. Les dits lots de terre mesurent ensemble cent quatre vingt sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, cent soixante-dix-sept pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur le côté vers la rue Dolhonde, anciennement Dorgenois, sur la ligne de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hevaistorm cent soixante-dix sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad sur la ligne de la propriété de Mme Marmonget, ou son chargé de pouvoirs, et cent quatre vingt-quinze pieds un pouces et six lignes dans le fond sur la ligne de la propriété maintenant ou anciennement appartenant au juge E. Abell.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mai—17 27 29 mai 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3,793. En vertu d'un ordre de vente en date du 15 mai 1885, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 30 mai 1885, à midi de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un lot de billets comptes à recevoir, jugements, réclamations, etc., conformément à une liste déposée à mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 mai—19 23 27 30

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan vs. Ses créanciers — No 13 781, Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de H. J. Mullan soit convoquée par devant Fred. Zengel, notaire le 27e jour de juin 1885, à midi, pour fixer la date les conditions et la manière de la vente des biens du dit insolvable H. J. Mullan, et pour délibérer sur d'autres affaires qui pourraient être portées relativement au règlement de la succession du dit H. J. Mullan et que T. Generelly et A. W. Brette soient nommés estimateurs pour estimer les biens du dit insolvable H. J. Mullan.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1885.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Darby & Trémoulet vs. Leurs Créanciers — No. 7 878, Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale Darby & Trémoulet ait lieu conformément à la loi après avis le 30me jour de mai 1885, à 11 heures du matin pardevant Eugène D. Saunders notaire en cette ville, à son bureau No. 13 Commercial Place, à l'effet de nommer un syndic pour remplir la vacance occasionné par la mort du syndic qui avait été élu et qualifié et pour déterminer le montant du bond qui sera donné par le dit syndic.

Nouvelle Orléans 27 avril 1885

(Signé) HENRY L. LAZARUS Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 avril—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Gidière Day & Co. vs. Leurs Créanciers. — No. 13,506, Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale insolvable de Gidière, Day & Co. et ceux des membres individuellement soit tenue le 13ème jour de juin 1885, à midi, pardevant N. B. Trist, notaire, dans le but de fixer les termes de la vente des propriétés (foncières et personnelles) des insolvables; pour prendre en considération une demande de compromis sur certaines réclamations, et pour conférer au syndic E. S. Day des pouvoirs l'autorisant de faire un compromis et de régler l'actif des dits insolvables, de prendre en considération et de délibérer sur toutes les matières qui pourraient leur être soumis à ladite réunion par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1885.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 mai—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Wm. S. Davidson vs. Ses Créanciers. — No 13,564, Division C.

ORDRE DE COUR—Que la cession par le pétitionnaire de ses propriétés soit acceptée, conformément à la loi et qu'une réunion de ses créanciers ait lieu par devant T. Wharton Collens, notaire en cette ville, le 15me jour de juin 1885, dans le but d'élire un syndic et délibérer sur telles autres affaires qui pourraient légalement se présenter devant l'assemblée; et qu'avis en soit donné, par le présent, à l'avocat des créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 mai 1885.

Signé, F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme

JAS D. RANKIN, député greffier.
15 mai—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Anton Braun vs F. H. Boulmay & Co. — No 13,871, Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de F. H. Boulmay & Co. et de F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le LUNDI, 22me jour de juin 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits F. H. Boulmay & Co. et F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison et pour déterminer si la cession des propriétés des dits insolvables sera ou non acceptée; et qu'Isné Beauregard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1885.

Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 mai—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grocerie et résidence—La Grocerie bien connue de James Cousley, coin Perdido et Howard, avec entrepôt, écuries, hangars, etc.

Succession de feu James Cousley.

A longs termes, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 8 mai 1885, Docket No 5061, pour le compte de la succession de feu James Cousley il sera vendu à l'encan.—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désignés par les Nos. 1 et 2, se touchant et mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Howard.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois bien construite, avec deux étages, et une bâtisse dans le fond, à deux étages, couvertes en ardoises, et ayant un grand magasin au rez de chaussée avec comptoirs et étagères et 6 ou 8 chambres dans le fond à l'étage supérieur avec gaz et installations de gaz partout, ainsi qu'un entrepôt en bois adjacent, porte d'entrée double, écurie, etc., dans le fond, 2 cuves, une grande cour dans le fond pour chevaux, volailles, etc. Elle est une des mieux situées de la ville pour une grocerie et a fait de grandes affaires dans le district durant l'année passée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie pour assumer le paiement des taxes dues en 1885 en addition de son enchère et un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20mai—20,24,31—7,14,20juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et Commerciale.

Le magasin en briques à deux étages, No. 21 rue Front et 22 rue Fulton. La façade est entièrement sur la rue Gravier.

Dans l'affaire de la succession de veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc., vs. Michael Muller—No. 12,882.

Vente pour effectuer un partage à l'encan

PAR W. I. HODGSON encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre et un jugement tous deux rendus par l'Hon A. I. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A", un ordre en date du 23 avril 1885 dans l'affaire de la succession de John Brossard, dossier No. 12,245 et l'autre un jugement et un ordre rendus le 1er avril et signé le 8 avril 1885 dans l'affaire de la veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc., vs. Michael Muller, dossier No. 12,882, à l'encan il sera vendu—

Le tout d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot No 1 et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Front, sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté adjacent au lot No 2 et une profondeur et façade à la rue Gravier de 123 pieds 2 pouces et 6 lignes, le dit terrain formant encoignure et faisant face à trois rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec magasins au rez de chaussée et résidence au premier étage vis à vis des bureaux de MM. Zuberbier & Behan Grocers en gros et autres.

Conditions. L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre avec hypothèque sur cette propriété tous deux datés du 11 décembre 1883, l'un de $1 500 payable deux ans après date, l'autre de $2 200 payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement et qui se monterait au jour de la vente avec les intérêts accrus à $4 107 et pour le reste l'acquéreur paiera une moitié comptant, la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt avec toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre les taxes dues et exigibles en 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de l'enchère.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe notaire aux frais de l'acquéreur.

26 avril—26 mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux chevaux à l'encan.

Dans l'affaire de W. S. Davidson vs. ses créanciers.

PAR W. I. HODGSON encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à 11 heures du matin, aux écuries de James Regan, No 140 rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 18 mai 1885, Docket No 13,564, dans l'affaire de W. S. Davidson vs ses créanciers, il sera vendu

Un cheval blanc

Un cheval bai

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 mai—20 24 27 à la vente

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James J. H. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,476, Division C—Attendu que Mme veuve Francis I. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. H. Moore décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
20mai—24 27 [illegible]

Succession de Joseph Lagarde et de Julia Maillot sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,441—Division A—Attendu que George Lagarde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les succession de feu Joseph Lagarde et Julia Maillot sa femme décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN
27 mai—27 31—5 juin Greffier

Succession de Martin S. Cassetty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,459—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin S. Cassetty décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 mai—27,31—5juin

Succession de Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,047—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par W. S. Benedict, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
20mai—26 30—4juin Greffier.

Succession de G. W. Carpenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14,441—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu G. W. Carpenter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mai—24 28—2 juin

Succession de Dominique Terriault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,440—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominique Terriault, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
24 mai 24 28 juin 2 Greffier.

Successions de John Mahoney et de Catherine Ward sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,393—Division A—Attendu que John M. Ward a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus John Mahoney et Catherine Ward, sa femme décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN,
20mai—20 24 29 Greffier.

Succession d'Alfred F Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,418—Division C—Attendu que Mme veuve Alfred F. Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred F. Jones, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 mai—21,25,30

Avis aux Créanciers.

H. J. Mullan vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,781—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de H. J. Mullan et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles A. Moret, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mai—24,28 juin2

William Eckenbrecht vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,721—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Eckenbrecht et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 mai—27,31—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

TERRAINS DE VALEUR sur les rues Rendon et Douane.

Succession de Rebecca F. Hoyle.

No 1 250—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureau, 5 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 18 mai 1885, il sera vendu à l'encan—

Dix terrains dans l'îlet borné par les rues Canal Douane, Rendon et Lopez, désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur de 125 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté du lot No 11, et 108 pieds 1 pouce sur le côté du lot No 13, et mesure dans le fond 43 pieds 11 pouces 5 lignes entre les deux lignes de côté.

Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 14 forme le coin des rues Rendon et Douane, mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur et face de à la rue Rendon de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15, 16, 17, 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 109 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Cette vente des dits terrains ci dessus décrits étant la deuxième et dernière, les dits terrains seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'ils rapporteront à douze mois de crédit. Les acquéreurs devront fournir leurs billets à douze mois à partir du jour de la vente avec de bonnes garanties. Les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an et seront garantis par hypothèque spéciale sur les dits terrains. Les acquéreurs auront à payer au comptant au moment de la vente $— pour payer les frais d'annonces et autres frais, etc. Les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication.

Actes de vente pardevant Samuel Flower, notaire aux frais des acquéreurs.

21 mai—21, 23, 30, juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence élégante et commode sur la rue Philip, entre Chestnut et Coliseé.

Succession de Caroline E. Simms.

No. 13 167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Division B de la dite Cour Civile de District rendu le 22me jour d'avril 1885 dans l'affaire de Julia C. Simms demandant à être confirmée tutrice naturelle de ses enfants mineurs rendu par l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E le 4me jour d'avril 1885, par autorisation des héritiers majeurs de feu Thomas Simms je procèderai à la vente à l'encan, à savoir:—

1° Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro trente-deux (32) sur le plan original du faubourg Lafayette et borné par les rues Philip, Chestnut, Plaquemines maintenant Colisée et la division du faubourg Livaudais, maintenant Premier District. Lesquels lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq et dix-neuf sur un plan dressé par J. A. Hobin architecte en date du 11 juillet 1853 et déposé en l'étude de Wm. Shannon notaire en cette ville comme plan No 19 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 3 mesure vingt huit pieds 4 pouces et sept lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun vingt huit pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Thos Simms conformément à un acte de vente exécuté pardevant James Wood Breedlove, notaire en cette ville le 20 avril 1868, enregistré au bureau de Transfert livre 95, folio 30.

2° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Chestnut Prytania et Colisée, désignée par la lettre "X" sur un plan de voyer fait par F. Brasse en date du 10 novembre 1877, annexé à un acte de N. B. Trist, notaire en date du 16 novembre 1877 et mesurant, conformément au dit plan 14 pieds 2 pouces 4 lignes de large sur 52 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. La dite portion de terre faisant partie des lots Nos ... de l'îlet No 62, sur un plan de ... Hedin, en date du 19 avril 1845 ... déposé en l'étude de feu J. R. Beard notaire, composé entre la ligne originale du fond des dits lots ... du dit plan. Etant la même portion de terre qui a été acquise par le feu Thomas Simms de R. Meunier par acte exécuté pardevant N. B. Trist notaire en cette ville le 16 novembre 1877 et enregistré au bureau de transfert ... 102 folio 402.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois à deux étages genre cottage, avec rez de chaussée ... le No 230 de la rue Philip, avant un grand corridor au premier et au deuxième étages, des salons à arche attrayantes pour salle de réception et salle à manger, finis de vastes de cheminées dans toute la maison, office ... armoire, chambres de bain, chambre à laver, ... trois belles chambres à coucher, et une chambre de bain au second étage, chambre de bonne ... 4 bonnes mansardes, jolies ... cuisine, ... grand ... comme il ... et ... et ... appartenances. Au fonds du terrain ... sur la rue Chestnut et à distance ... du corps principal, ... chambre à charbon et ... toute ... avec écurie, chambre à ... et ... par ... les ... en ... dans ... de l'ombre.

La propriété est située dans l'une des plus charmantes parties du quatrième district et dans un voisinage irréprochable. Elle offre tous les conforts imaginables et ferait un desirable ... dans ... en même temps que ce serait pour l'acquéreur un excellent placement.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur la portion à crédit à un et deux ans, en paiements égaux, représentés par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 6 00 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et en outre ... l'acquéreur devra ... et ... de ... pour ... de 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas où il deviendrait nécessaire de ... pour recouvrer le montant de ... les billets. ... et toutes les autres clauses usuelles ... dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant ... de ... des billets ... et ... l'acte ... et assumer les ... dues en ... au ... et ... taxes d'Etat et de ville de 1885 faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur.

Actes de vente pardevant Chas. J. Theard notaire aux frais de l'acquéreur.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur et améliorée.

Quatre terrains dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Jane Beauvature veuve de François de Gruy ou de Gruss—No. 11 791

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul encanteur Bureau No 5 rue Carondelet SAMEDI le 30 mai 1885 à midi à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St Charles il sera vendu à l'encan en vertu de deux ordres de cour en date respectivement du 13 janvier 1885 du 22 avril 1885 de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre terrains de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti, désignés par les numéros un, deux, neuf et dix, sur un plan dessé par Commuy le 15 septembre 1844, et déposé en l'Etude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 75 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Orléans et Tonti, le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue St Anne sur 187 pieds 3 lignes de face à la rue Tonti et 36 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10.

Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 36 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 11.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les Taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Ducatel, notaire.

25avril—25—2 9,16,23,30mai.

VENTE JUDICIAIRE

Une très jolie maison-cottage.

Une jolie résidence-cottage double sur la rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus, dans un voisinage charmant et splendidement améliorée.

Succession de B. F. Chambers.

No. 12 601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 29 avril 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Marais et Columbus, désigné par la lettre "B" et mesurant 32 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Villeré sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Columbus qui le divise du lot A de là angles droits 7 pouces et 4 lignes vers la rue Kerlerec, de là à un angle droit une seconde profondeur de 36 pieds 3 pouces et 2 lignes au fond qui mesure 32 pieds 6 pouces et 6 lignes, sur une profondeur de 130 pieds 11 pouces et 2 lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Villeré sur le côté vers la rue Kerlerec.

Le tout conformément à un plan d'Arthur De Armas, député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans, 14 avril 1885. Les améliorations comprennent la jolie résidence cottage de construction moderne à deux corps de logis, admirablement subdivisée et située dans un des meilleurs voisinages du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues de l'année 1885, en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Hero Jr., notaire.

2mai—2 9 16 23 30 juin

Succession de Marguerite Richard, veuve en première noce de Louis Girardat et en seconde noce de Simon Niefe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14,400—Division E.—Attendu que Mme Leonard Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession ci dessus nommée, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 mai—19,23,28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action du Jockey Club et Comptes à recevoir, dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

No 13,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI le 9 juin 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mai 1885, il sera vendu à l'encan les valeurs ci après décrites, à savoir:

1o. Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, de la Nlle Orléans.

2o. Un lot de comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

27 mai—27, 31—juin 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Maison sur l'avenue St-Charles.

Dans l'affaire de MM. Gidiere, Day et Cie vs Leurs Créanciers—No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur, bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin, 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 1er mai 1885 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur à savoir:

L'îlet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, désigné comme l'îlet No 63 et borné par les rues Bacchus ou Baronne, Soniat et Robert et l'avenue St Charles, et mesure une façade d'à peu près 277 pieds sur l'avenue St Charles, à peu près 250 pieds de face à la rue Baronne, à peu près 465 pieds 9 pouces de face à la rue Robert et 346 pieds 7 pouces de face à la rue Soniat, le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les élégantes améliorations, maison, terrains bien arrangés qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Un quart comptant sur les lieux et le reste en paiements égaux en un, deux et trois ans à partir du jour de la vente par billets à ordre dressés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, avec intérêt à raison de 7 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat, sur laquelle partie il serait nécessaire d'instituer un procès pour la collection dont le tout principal intérêt et honoraire d'avocat devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, en outre l'acquéreur devra assurer la bâtisse au profit du détenteur ou des détenteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues pendant 1885 et faire un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist notaire.

6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Quatrième.

Succession de John Rhodes.

No 14 008—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'encan St Charles rue St Charles en vertu d'un arrêt de l'Honorable W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1885 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par l'Avenue Washington et les rues Quatrième, Magnolia et Locust. La propriété comprend tout le terrain No 10 et l'arrière partie des terrains Nos 5, 6, 7, 8 et 9 et mesure en totalité 33 pieds 3 pouces de face sur Quatrième sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions. Un tiers comptant, le reste en billets de montants égaux portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant James Fahey, notaire.

6 mai—6 16 23 30 juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers, etc.

Succession de George ... et de ... sa femme. No 14,010.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI 3 juin 1885 à 11 heures du matin au local encoignure sud ouest des rues Josephine et Coliseum, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 mai 1885 il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession.

Les meubles et effets ... inventaire ... succession ...

Conditions comptant avant livraison.

23 mai—23 30 31 juin 3

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles riches et élégants, Magnifiques Ameublements en bois de rose pour salon. Miroirs de valeur pour devant de cheminée. Tapis et essuie-pieds en velours. Magnifiques ornements de cheminée. Attrayante collection de Peintures. Magnifique Porte-Chapeau en bois de rose et Meubles de corridor. Grand Piano de Steinway & Sons.

Collection rare et riche de Bronzes, Marbres, Vases, Services de faïence, Plaqué et Verrerie taillée.

Magnifique ameublement de chambre à coucher. Jolis ameublements de chambre à coucher en chêne.

Rare ameublement de salle à manger, sculpté artistiquement.

—Ainsi que—

Une rare et belle collection d'autres articles de ménage utiles et de luxe.

Beaux Rideaux de dentelle et Lambrequins

—ET—

Une magnifique Voiture à un cheval, avec harnais et accessoires.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13 167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI, 2 juin 1885, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B en date du 22 avril 1885, je procéderai à la vente à l'encan au local No 236 rue Phillips, entre Chestnut et Colisée—de tous les meubles d'une collection rare qui se trouvent dans le dit local.

Conditions—Comptant

2 mai—2,3,23,30—2 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de valeur à Alger.

Succession de James Whalen et de Mary O'Neil, sa femme.

No 12,190—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON,—Albert Paul, encanteur—Bureaux, No. 5 rue Carondelet—SAMEDI, 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 avril 1885, la propriété suivante, à savoir:—

1. Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 13 de l'îlet No 14, borné par les Avenues Pacific et Atlantic, les rues Evelina et Eliza, le dit lot mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Pacific sur une profondeur et façade à la rue Evelina de 123 pieds, 8 pouces, et formant le coin de l'Avenue Pacific et de la rue Evelina.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eliza, Elmira et Evelina, le dit terrain formant le coin des rues Chestnut et Eliza et mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut au 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Eliza.

AUSSI

Au même endroit et à la même heure tous les meubles contenus dans le local coin Eliza et Chestnut appartenant aux dites successions et décrits dans l'inventaire enregistré au bureau du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs des propriétés foncières devront assumer le paiement de toutes les taxes dues en 1885 en sus du prix d'adjudication et payer au moment de l'adjudication 10 pour cent pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire, No. 79 rue Douane, aux frais de l'acquéreur.

29avril—29—mai 9,16,23,30

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

8sep—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteur—Il sera vendu aujourd'hui Vendredi, 29 mai à 11 heures A. M., dans leurs salle d'encan No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District à l'encoignure des rues Religious et Orange

Succession de Frederick Becker et Louisa Werner sa femme

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—Nos. 10 420 et 11 326

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre des Honorables W. T. Houston et A. L. Tissot juges de la dite Cour en date du 29 avril 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec la bâtisse à deux étages et autres améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religious, Orange, Richard et St Jean Baptiste et mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Religious sur une profondeur et face à la rue Orange de 110 pieds (au pied américain)

Conditions comptant. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 avril—30 mai—2 9 16 23 30 juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Veuve Claus Hollman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 11,780

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour en date du 4 mai 1885 je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite à savoir

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues France, Grands Hommes, Craps et Mazant et mesurant au pied américain 45 pieds de face à la rue France, sur une profondeur de 81 pieds entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois double louée maintenant à raison de $12 par mois

2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même District dans l'îlet borné par les rues Royale, Mazant, Moreau et Barthelemy. Les dits lots se touchent et mesurent au pied américain 55 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles. Les dits lots forment l'encoignure des rues Royale et Mazant. Les améliorations comprennent une cottage en bois maintenant louée à raison de $24 par mois

3° Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district désigné par le No. 20 de l'îlet No 14 forme l'encoignure et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur une profondeur de 110 pieds et de face à la rue Craps.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis couverte en ardoises et une bâtisse dans le fond couverte en bardeaux et pouvant être louée à raison de $10 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit. La dite partie à crédit devra être garantie par privilège de vendeur, toutes les clauses de garanties usuelles et la police 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885

Acte de vente pardevant Charles Rollon notaire aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

6 mai—6 16 23 30 juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Bertrand ... No 13,... et de Mme Catherine ... No 13,... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B

PAR B. ONORATO Encanteur Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI ... juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour en date du 24 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret, désigné par le No 10 et mesurant ... pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de ... pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles au pied américain.

Conditions comptant

Acte de vente pardevant Ed. Orr notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30avril—30—mai 2 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

McCloskey Bigler & Cie vs Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane.

Cour de District des Etats Unis pour le District de l'Est de la Louisiane—No 12...

CONFORMEMENT à un ordre de vente lancé par le juge Edward C. Billings, juge de la Cour de District des Etats Unis dans et pour le district de l'Est de la Louisiane dans les procédures de la susdite banqueroute, ... la dite Compagnie de fabrication de Papier de la Louisiane ... défendeur ... dans le but spécial d'opérer une liquidation complète et finale et la clôture des affaires de la dite ... vente de banqueroute ... soussigné ... choisi comme encanteur pour faire les ventes comme l'appert de dit ordre, offre en vente pour SAMEDI le sixième jour de juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles jugements recouvrés par Charles J. Levesque et George H. Braughn ... contre diverses personnes et fondés ... sur ... et toutes les ... de la dite Compagnie ... et ... comptes et ... de ... appartenant à la dite Co ...

Listes ou schédules des titres ... des dits jugements et pièces de ... comptes ... comme d'autres ... pourront être vues ... moment avant la vente au bureau du soussigné.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux. Tout ce qui est décrit sera vendu sans aucune estimation ... et ... sans aucune responsabilité, garantie ou représentation quelconque de la part des dites ... ni de la Compagnie; chaque acquéreur achetant tous les risques et périls quelque soit l'intérêt ou réclamations de la dite banqueroute et sans recours. La ... des actes écrits de la vente et transferts aux acheteurs respectifs.

B. ONORATO
Encanteur
2 mai—2 20—juin 6

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et terrains nus dans le Premier District.

Succession de L. E. Kyle.—No 13,965.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 14 mai 1885, et rendu dans l'affaire de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Broad, Poydras, White et Perdido, qui aurait 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds. Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis

2. Deux certains lots de terre situés dans le même district et îlet et touchant au lot ci-dessus décrit, chacun des dits lots mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que ceux ci dessus décrits, mesurant 28 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un autre lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Gravier, Perdido et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 94 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur d'un côté et 94 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté.

5. Une certaine maison en bois couverte en bardeaux, contenant deux chambres bâtie sur un lot de terre que l'on dit appartenir à M. Burke dans l'îlet borné par les rues Gravier, Gayoso, Perdido et Dupré dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Gayoso.

Conditions—Comptant sur les lieux, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant E. Grima notaire aux frais des acquéreurs.

24 mai—20 24 30—6 14 20 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

JE CERTIFIE par les présentes que le vingt-septième jour d'avril 1885 jugement a été rendu dans cette cour, dans les termes suivants dans l'affaire ci après, savoir: Elda Flash contre Joseph Webre, son mari—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 13,698, Division D. Sur motion de Frank D. Chretien avocat de la demanderesse, des preuves suffisantes ayant été produites à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le treizième jour de mars 1885 soit confirmé et devienne final, et conséquemment que la dite demanderesse, Mme Elda Flash femme de Joseph Webre, recouvre du dit défendeur Joseph Webre son mari la somme de $359 avec intérêt légal à partir du jour de la demande judiciaire jusqu'à paiement et qu'il y ait en outre un jugement en faveur de la dite demanderesse Mme Elda Flash épouse susdite et contre le défendeur Joseph Webre, son mari, décrétant une séparation de biens entre elle et son mari et dissolvant la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que le défendeur paye les dépens.

Jugement rendu le 27 avril 1885. Jugement signé le 2 mai 1885.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé à la présente ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce seizième jour de mai de l'An de N. S. 1885.

JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.
17mai—3fm 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE ROYALE.

No. 57 rue Royale, entre Bienville et Conti.

Résidence et magasin en briques à trois étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 30 mai 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Commune et Gravier—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 3 dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Bourbon et Conti, mesurant 22 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Royale 20 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond sur des profondeurs irrégulières de 93 pieds.

Pour les dimensions exactes voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en briques à trois étages dont le rez de chaussée est occupé par A. M. Solari, grocerie et l'étage supérieur comme résidence. Le rez de chaussée de cette propriété est vendu sujet à un bail à raison de $50 par mois expirant le 31 octobre 1885.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur pour ses billets dûment visés et consignés portant 8 00 d'intérêt par an du jour de l'adjudication garantis par hypothèque et privilège de vendeur 5 00 honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement et paiera les taxes de l'année 1885 en sus du prix de l'adjudication fera assurer les bâtisses et transférera les polices aux détenteurs des billets et fera le dépôt de 10 00 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire aux frais de l'acquéreur. 23 mai

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à deux étages pour famille avec mansarde, à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Julius Leblanc et als, vs. Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo,

No 14 022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear Encanteur—Bureau 46 rue Royale, SAMEDI, 20 juin 1885 à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre G dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, St-Claude et Quartier, formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et face à la rue Quartier de 100 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois récemment bâtie, avec deux étages et mansarde ayant au rez de chaussée salon, salle à manger, office, corridor, et cuisine. A l'étage supérieur 5 chambres à coucher et cabinets de toilette, salle de bain. Dans la mansarde, 4 chambres, cabinets, etc., avec cour en dalles, citerne, etc. Aussi une maison à deux étages attenante à la bâtisse principale avec chambres à domestiques, waterworks, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur le reste à un crédit en paiements égaux de un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur fournira ses billets pour des paiements garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et clause ... 5 pour cent d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année courante de 1885. L'acquéreur sera aussi tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Omer Villere notaire aux frais de l'acquéreur.

23 mai—19 23 30—juin 6 13 20

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Gaz et de la compagnie d'Eclairage ... et Actions de la compagnie des Waterworks.

Dans l'affaire des mineurs Coste, No 10,016 et dans la succession de Mme Jane Stopford, No 14,034—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et pour le compte des dites parties tous réunis.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI 4 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan ... en vertu d'un ordre de l'Hon ... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans il sera vendu les bons et actions ... à savoir:

40 Actions de la compagnie du Gaz de la Nlle Orléans.

45 Actions de la Compagnie des Waterworks.

Conditions—Comptant avant le transfert

24mai—24 30 31—3 4juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions et Bons, Meubles et bibliothèque à l'encan.

No 14,554—Succession de ... et de ... No 13,956—Succession de THOMAS H. KENNEDY et Mme E. H. KENNEDY, tuteurs et ...

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI 1er juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 mai 1885 il sera vendu aux enchères les bons et actions suivants, à savoir:

1 Action du New Louisiana Jockey Club

5 Actions de la State National Bank.

1 Bon hypothécaire de construction du N. O. Jackson and G. N. Railroad pour $1,000 2me série avec 12 coupons 8 pour cent pour ... attachés.

2 Bons de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1881 pour $1000 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.

1 Bon de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1885 pour $50 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.

Conditions—Comptant avant le transfert

—ET LE MEME JOUR—

A 1 heure de l'après-midi à la résidence No 351 rue de Chartres entre Port et St Ferdinand il sera vendu à l'encan

Les meubles contenus dans la dite résidence consistant dans ameublement de ... et de ... un lot d'argenterie, vaisselle de table, plaqué et Verrerie et une bibliothèque d'ouvrages de droit et autres.

21mai—27 28 30 31

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Julius Vairin & Co. vs. H. Nersinger.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans No 8,091. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'encan à l'entrepôt encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame VENDREDI 5 juin 1885 à midi la propriété ci après décrite, savoir:

Vingt cinq (25) barils de farine marqués ... d'après ... enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux

P. A. LOOBY, Constable.
26 mai—1 5 juin

D. Darmes vs A. A. Platridge.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans No 8,247. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. F. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin Avenue de la Louisiane et Magazine dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI 6 juin 1885 à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot d'objets de restaurant et installations de buvette.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK CARAMBAT
Constable.
26 mai—26 31—juin 6

John Strain & Co. contre Mme Ella ...

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 6,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encan en mon dépôt No 29 Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 6 juin 1885 à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
24 mai—1 6 juin

Wm O'Hern vs. Alonzo Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 8,09... En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet VENDREDI 29 mai 1885, à midi les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison et divers saisis dans les affaires ci-dessus d'après un inventaire enregistré à mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux

P. A. LOOBY, Constable.
17 mai—19 23 29

John E. O'Rourke, agent, etc., vs. W. C. O'Rourke.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans No 7,852. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan VENDREDI le 12me jour de juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville de la propriété ci-après décrite savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Le dit lot commence à une distance de 60 pieds 5 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Jackson et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

P. A. LOOBY, Constable.
12 mai—12 16 23—juin 3 12

Mme E. Filleul vs. Walter Hepp.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans No 8,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas F. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, coin Avenue de la Louisiane et Magazine dans le Sixième District de cette ville le SAMEDI 30 Mai 1885 à midi les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT
Constable.
19 mai—19 24 30